

Le CNRS coordonne un projet collaboratif pour une agriculture rentable sans produit phytosanitaire

- Réduire massivement l'usage des produits phytosanitaires de synthèse (PPS) néfastes pour l'environnement et la santé humaine est un défi majeur qu'il est urgent de relever.
- Le déploiement de solutions alternatives aux PPS s'accompagne souvent de pertes de rendement difficiles à compenser pour les agriculteurs et les agricultrices, en particulier pour ceux exerçant dans les territoires éloignés des centres urbains.
- Le CNRS pilote un projet de démonstrateur rassemblant scientifiques et acteurs privés et publics qui vise à réduire l'usage des PPS en Centre-Bretagne, dans un territoire dit « pleinement rural ». Basé sur le développement de filières agro-industrielles innovantes, ce démonstrateur a vocation à être répliqué à l'échelle nationale.

Réduire massivement la dépendance de l'agriculture aux produits phytosanitaires de synthèse (PPS) néfastes pour l'environnement et la santé humaine, tout en préservant la rentabilité des exploitations agricoles, c'est l'ambition du projet ENVEZH. Piloté par le CNRS, co-construit avec le Syndicat mixte du grand bassin de l'Oust, ce projet ambitieux associe un vaste panel d'acteurs en Centre-Bretagne pour y déployer des filières agro-alimentaires innovantes non ou faiblement utilisatrices de PPS. Il est financé dans le cadre du dispositif France 2030 « Démonstrateurs territoriaux des transitions agricoles et alimentaires », opéré par la Banque des Territoires pour le compte de l'Etat. Le lancement du projet aura lieu le 22 mars à Ploërmel (56).

La contamination des eaux par les produits phytosanitaires de synthèse (PPS) est un enjeu environnemental et de santé publique majeur. Bien que des solutions alternatives existent, leur déploiement s'accompagne souvent d'une perte de rendement pour les agriculteurs et les agricultrices. Près des centres urbains, ces pertes peuvent être compensées, notamment par la mise en place de circuits courts entre producteurs et consommateurs qui limitent le coût des intermédiaires, et par un soutien actif des acteurs publics (via les commandes passées par la restauration collective publique par exemple). Ces leviers n'existent pas dans les

territoires ruraux éloignés des centres urbains, dits « pleinement ruraux », pour lesquels des solutions alternatives et innovantes doivent être trouvées.

Doté d'un budget total de 18,8 millions d'euros, le projet ENVEZH¹ se veut être un démonstrateur que les difficultés rencontrées par les agriculteurs et agricultrices de ces territoires pour se passer de PPS peuvent être palliées, en s'appuyant sur les acteurs des filières agro-alimentaires dites longues². Piloté par le CNRS³, co-construit avec le Syndicat mixte du grand bassin de l'Oust et financé dans le cadre du dispositif France 2030⁴ « Démonstrateurs territoriaux des transitions agricoles et alimentaires »⁵, opéré par la Banque des Territoires pour le compte de l'Etat, il rassemble pour la première fois en France dans un territoire pleinement rural tous les acteurs⁶ privés et publics impliqués dans ces filières agro-alimentaires longues - collectivités territoriales, entreprises des filières agro-alimentaires, instituts techniques, chambre d'agriculture, acteurs de l'enseignement agricole et associations -, mais aussi des scientifiques, offrant ainsi un cadre de réflexion et d'action inédit.

Les objectifs du projet sont multiples : accompagner les acteurs agro-industriels dans le développement de filières innovantes faiblement ou non-utilisatrices de PPS ; soutenir les agriculteurs et agricultrices dans le déploiement de ces filières innovantes tout en préservant, voire en améliorant, la rentabilité de leurs exploitations ; diminuer massivement la pollution des eaux et des sols par les PPS. À terme, l'objectif sera de répliquer ce démonstrateur en déployant ces nouvelles filières à l'échelle du territoire national.

ENVEZH est déployé à l'échelle du bassin-versant de l'Oust, entre Rennes et Vannes, région dont la qualité de l'eau est particulièrement dégradée. Sa réussite nécessitera l'adhésion d'un maximum d'agriculteurs et d'agricultrices aux filières innovantes conçues dans le cadre du projet, telles que les filières sans PPS conçues pour l'alimentation porcine, ou la filière « blé meunier » dans laquelle les fongicides et insecticides sont remplacés par des substances extraites d'algues marines naturelles. Lancé officiellement le 22 mars 2024 à Ploërmel, ENVEZH débutera par une phase de maturation de 16 mois pilotée par le CNRS, avant son déploiement opérationnel d'une durée de 5 ans.

Ce projet s'inscrit dans les [défis sociétaux](#) « Territoires du futur » et « Santé et environnement » définis dans le Contrat d'objectifs et de performance du CNRS. De par sa position neutre vis-à-vis des enjeux économiques liés à l'agriculture, le CNRS est perçu comme le garant de relations équilibrées par les partenaires du consortium ENVEZH, dont certains sont des concurrents économiques. L'organisme sera aussi directement impliqué dans l'établissement du diagnostic territorial initial en matière d'usages des PPS et de leur impact sur la qualité de l'eau. Il jouera également un rôle essentiel dans la mise en œuvre de stratégies d'évaluation de l'impact des actions qui seront déployées dans le projet.



Diversification des cultures, dans la région de Bignan. La diversification des culture fait partie des solutions qui seront testées par les acteurs des filières agro-alimentaires impliquées dans le démonstrateur ENVEZH pour réduire la dépendance de l'agriculture aux produits phytosanitaires de synthèses, avec l'objectif de réduire la pollution de l'eau par ces produits.

© Patrice Cotinet.

Notes :

- 1- Pour « Alliance Bretonne pour une réduction massive de l'usage des produits phytosanitaires de synthèse en agriculture et un déploiement accéléré de l'agroécologie »
- 2- Les filières longues sont des chaînes de distribution qui comprennent plusieurs intermédiaires spécialisés entre le producteur et le consommateur (grossistes, distributeurs, détaillants, *etc...*). Elles se distinguent des circuits courts via lesquels la commercialisation des produits agricoles inclue au maximum un seul intermédiaire entre le producteur et le consommateur (AMAP - Association pour le maintien d'une agriculture paysanne - par exemple).
- 3- Via les laboratoires Géosciences Rennes (CNRS/Université de Rennes) et l'Observatoire des sciences de l'Univers de Rennes (CNRS/Université de Rennes/Université Rennes 2)
- 4- France 2030 vise à accélérer la transformation des secteurs clés de notre économie par l'innovation et à positionner la France, non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. Pour plus d'informations : <https://www.gouvernement.fr/france-2030>
- 5- ENVEZH est lauréat de l'Appel à manifestation d'intérêt "Démonstrateurs des Transitions Agricoles et Alimentaires" dans le cadre de France 2030. Il constitue le seul projet à être piloté par le CNRS parmi les 15 projets labellisés à ce jour.
- 6- Le projet ENVEZH regroupe un total de 26 partenaires comprenant des collectivités territoriales, des entreprises agro-alimentaires, des entreprises d'appui à l'agriculture, des bureaux d'études, des laboratoires de recherche, des instituts techniques, des collectivités, des organismes de formation, et des associations représentant les riverains.

Contacts :

Chercheur CNRS | Gérard Gruau | T +33 2 23 23 60 86 | gerard.gruau@univ-rennes.fr

Presse CNRS | Aurélie Meilhon | T +33 1 44 96 43 90 | aurelie.meilhon@cnrs.fr

À propos de France 2030

- ✓ Traduit une double ambition : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (santé, énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.
- ✓ Est inédit par son ampleur : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs leaders de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe Do No Significant Harm).
- ✓ Sera mis en œuvre collectivement : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'État.
- ✓ Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement pour le compte du Premier ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), Bpifrance et la Banque des Territoires.

Plus d'informations sur : <https://www.gouvernement.fr/france2030> |@SGPI_avenir